



Sommaire

01 Éditorial

Sommaire

02 Actualités

03 Nos métiers

➤ Le service médical de l'IME la Nichée

04 Dossier

➤ Pour une société plus inclusive
et plus solidaire

06 Vie des établissements

- Une surprise pour la rentrée
- Les nouveaux arrivés
- L'IME Bel Air
- L'extension du CAJ Clair Marin
- Un double défi pour l'Esat de Rosebrie
- Authentique
- Evaluation qualité 2020
- Le FAM de la Maison des Orchidées
sur la Pointe du Lac

12 Sports et loisirs

➤ Les Drôles De Compères dans les
salles de cinéma

Édito

27 chantiers prioritaires



Pour atteindre les objectifs du Plan d'Orientation Stratégique 2021-2025 d'Apogei 94.

Ces chantiers s'organisent autour de 4 priorités :

- Renforcer le pouvoir d'agir des personnes
- Garantir le respect des droits fondamentaux
- Promouvoir l'approche inclusive des accompagnements
- Développer la réflexion éthique des professionnels.

Ce plan est le fruit de 2 années de travail mené par la Commission du Conseil d'Administration sur « la transition inclusive ». Il permettra la double transformation qui nous attend : Celle du secteur

médicosocial et de ses pratiques professionnelles et institutionnelles ; Celle de l'environnement proche des personnes en situation de handicap dans la diversité de tous les champs de la société.

Les personnes en situation de handicap doivent être reconnues comme des « **sujets de droits** », actrices de leur projet de vie. L'autodétermination, c'est redonner à chacun le pouvoir d'agir sur sa vie.

Apogei 94 défend l'idée que, **Citoyens à part entière de la société**, enfants de la République, les personnes confrontées à des situations de handicap doivent pouvoir prendre la même part que les autres au « vivre ensemble » et doivent pouvoir bénéficier des droits garantis à chacun.

Apogei 94 s'engage avec détermination pour faire advenir une société réellement inclusive et solidaire.

L'inclusion, ce n'est pas la fermeture de nos institutions médicosociales. Bien au contraire, l'inclusion, c'est leur ouverture vers le monde extérieur.

Paul GUIGNARD

Président d'Apogei 94

agenda

Fin 2021

Mardi 9 novembre : à 14h30 Webinaire Unapei « Générateurs de Solidarité »

Du 18 novembre au 22 novembre : semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Judi 25 novembre : Web Congrès de l'Unapei sur le thème « Accélérer l'évolution de la société »

Judi 25 novembre matin : Conseil Territorial de Santé

Pour 2022

Mercredi 11 mai à 18h30, Assemblée Générale de l'Unapei Val de Marne

Vendredi 3 juin 2022 : Toute la journée, assemblée générale de l'Unapei à Montpellier

Web-congrès UNAPEI

« Accélérer l'évolution de la société » : Le 25 novembre 2021 toute la journée en visioconférence.

Pétition Unapei « Nous sommes dans une situation d'urgence inédite et particulièrement inquiétante. Les professionnels du handicap sont à bout. »

Cette phrase est tirée de la pétition que l'Unapei lance pour garantir à chaque personne en situation de handicap un accompagnement digne. Nous vous demandons de tous signer cette pétition, que vous soyez professionnels, aidants, personnes en situation de handicap, amis...

Rendez-vous sur le site de l'Unapei : <https://www.unapei.org>

UNAPEI ET ENTREPRISES : L'UNAPEI lance un nouveau réseau « Unapei et entreprises ». Il rassemble les 600 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et 120 Entreprises Adaptées (EA) gérés par les associations du mouvement UNAPEI dans l'objectif de favoriser les contacts et échanges économiques avec les entreprises. Son adresse : <https://unapeientreprises.fr>

L'individualisation de l'AAH n'a pas été votée mais le gouvernement promet un nouveau mode de calcul qui ne fera « aucun perdant » et permettra à 120 000 couples modestes de toucher 110 euros de plus par mois. Concrètement, quels calculs ? Comme il l'avait prévu, le gouvernement a bien inscrit,

dans le PLFSS (projet de loi de finances de la sécurité sociale) 2022, le principe d'un nouvel abattement pour calculer l'AAH des personnes vivant en couple, qui doit s'appliquer dès le 1er janvier 2022. Mais cette mesure, certes plus favorable que le mode de calcul actuel pour certains, ne parvient pas à calmer la colère des associations et personnes concernées qui continuent de réclamer son individualisation totale. Elles étaient dans la rue le 16 septembre 2021. Prochain rendez-vous : Cette option, soutenue par l'opposition, devait à nouveau être débattue au Sénat le 12 octobre. L'Unapei et nos associations restent mobilisées sur ce sujet important et sérieux.

Ouverture de « Val'Consult » : L'institut « le Val Mandé » ouvre un centre de consultations médicales (médecine générale et spécialistes) dédié aux personnes en situation de handicap, notamment celles des établissements médico-sociaux. Ce centre de santé a pour objectif de faciliter l'accès aux soins aux personnes en situation de handicap, de tous âges, en rupture ou en difficulté pour accéder à une prise en charge médicale. Il a vocation à accompagner le retour aux soins dans le milieu ordinaire mais pas à réaliser un suivi au long cours. Les soins sont pris en charge à 100%.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 au 7, rue Mongenot 94160 SAINT MANDE. Rendez-vous accessibles sur Doctolib.

LE SERVICE MEDICAL DE L'IME LA NICHEE

Paula ANTONIO, Infirmière / Latifa BABA-AÏSSA, Médecin pédiatre



Paula ANTONIO, Infirmière

« Avoir une complicité, une confiance l'une envers l'autre dans le travail, être à l'écoute des jeunes accompagnés, des familles, des professionnels, être disponible, patiente, toutes ces qualités font que le service médical de l'IME fonctionne parfaitement pour le plus grand profit des personnes accompagnées. »

Paula est diplômée depuis 1992. Elle commence son métier d'infirmière pendant une dizaine d'années en clinique ce qui lui a permis d'être polyvalente. Elle travaille ensuite comme infirmière à domicile, salariée d'une association.

Après quelques vacances à la MAS des Oliviers de Saint-Maur, elle a refusé un poste dans cet établissement pour des raisons familiales. Un poste s'ouvrant à l'IME la Nichée, elle est venue assister à la fête de Noël et y a rencontré les professionnels et les enfants accueillis. Cela a été un déclic pour elle. C'était il y a 11 ans et Paula ne regrette pas son choix.

Latifa est médecin pédiatre depuis de nombreuses années. Elle a exercé dans plusieurs hôpitaux en pédiatrie et en médecine d'urgence. Elle a aussi travaillé dans le secteur de la Protection Maternelle et Infantile. Dans le cadre de ses consultations, elle recevait souvent des enfants handicapés. Aux urgences, elle a rencontré des enfants en difficulté avec qui il était souvent difficile de communiquer et qui avaient du mal à exprimer leur ressenti, leur douleur. Elle a donc décidé de se consacrer à ce type de patients. C'est ainsi que, chaque semaine depuis 2014, elle vient à l'IME la Nichée. Pour elle c'est un travail très enrichissant.

Paula est présente toute la semaine mais elle travaille en binôme avec Latifa qui n'est là que le lundi. Elles restent cependant en contact permanent et ont une grande confiance mutuelle.

Le rôle de Paula est d'accueillir chaque jour les enfants qui ont besoin d'elle. Cela va de la « bobologie », comme dit Latifa, à des cas plus graves. Il faut savoir prendre les bonnes décisions en relation avec la direction de l'établissement. **Qualité primordiale : Le sang-froid.** Il faut arriver à comprendre l'enfant, être à l'écoute et faire preuve de beaucoup de patience. Les jeunes viennent souvent lui rendre visite. Il ne faut pas passer à côté d'un problème grave.

Elle a un rôle important au sein des équipes (IMP-IMPRO-IMA). Elle participe aux réunions et est très souvent sollicitée par les salariés.

Paula et Latifa sont en lien permanent avec les familles, une aide précieuse à la santé de l'enfant. Elles tissent des relations constantes avec les médecins à l'extérieur. Tout cela est une responsabilité importante qu'elles gèrent au mieux avec les moyens alloués. La confiance mutuelle est primordiale et nécessaire même si ce n'est pas toujours facile. Elles travaillent également dans une relation de confiance avec les professionnels en particulier avec la directrice et les chefs de service.

Paula intervient aussi lors de la préadmission de l'enfant. Elle constitue le dossier médical dont elle aura la gestion et ce en lien avec la famille.

Chaque année le pédiatre procède à une visite médicale et fait un compte-rendu qui est versé au dossier médical et communiqué aux familles.

Dans l'entretien que j'ai eu avec Paula et Latifa, j'ai pu constater qu'elles travaillent avec leur cœur et je pense que c'est certainement le cas de toutes les personnes du monde médical qui exercent dans nos établissements, dans un réel esprit d'amour et de compassion.

Patrick GALBOURDIN

Administrateur

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ET PLUS SOLIDAIRE

Le plan d'actions d'Apogei 94.

Après deux années de travail de la commission « transition inclusive » s'appuyant sur des groupes thématiques, Apogei 94 a finalisé son plan d'orientation stratégique 2021/2025 « pour une société plus solidaire et plus inclusive » lors de l'Assemblée Générale du 8 septembre 2021.

Dans la continuité, le 2 octobre 2021, l'association a organisé un colloque « Dessine-moi l'inclusion » pour réunir les acteurs internes et externes impliqués dans la transition inclusive : responsables politiques locaux et nationaux, acteurs de la société civile, personnes en situation de handicap, universitaires, ...

À cette occasion, l'association a présenté son plan qui s'organise autour de 4 priorités et 27 chantiers à ouvrir.

- Renforcer le pouvoir d'agir des personnes
- Garantir le respect des droits fondamentaux
- Promouvoir l'approche inclusive des accompagnements
- Développer la réflexion éthique des professionnels

Cette démarche doit permettre de tracer les perspectives de transformation de l'association, tant en interne que dans sa contribution à des politiques publiques locales, où les personnes confrontées au handicap reprennent en main leur destinée : scolarisation à l'école, accès à un travail valorisant, ressources dignes, habitat dans la cité, citoyenneté effective, soins de qualité tout au long de la vie, ...

Comme le rappelle le Président d'Apogei 94 ; « L'inclusion, ce n'est pas la fermeture des institutions médico-sociales. Bien au contraire. L'inclusion c'est leur ouverture. Ce combat d'avenir est un chemin juste, noble et ambitieux. Nos enfants n'ont



qu'une seule vie ... et c'est maintenant qu'elle se déroule. Et cela donne une certaine exigence et une certaine impatience à agir, afin que tous puissent exister en grand.

LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Trois questions à Charles Gardou.

Anthropologue, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, il est l'auteur de plus de 20 ouvrages, parmi lesquels « La société inclusive, parlons-en. Il n'y a pas de vie minuscule ».

Dans votre livre, vous faites une distinction entre vivre

et exister. En quoi peut-elle nourrir la conception d'une société inclusive ?

En effet, si vie et existence sont indéfectiblement liées, l'une n'est pas l'autre. La première est biologique : elle renvoie à la croissance et à la conservation d'un être selon des principes

organiques. La seconde, sociale et culturelle, est liée à la possibilité de faire partie d'une société, d'y apporter sa pierre. Ex-sistere, sortir de soi, s'élever au-dessus de soi pour aller vers le monde : chacun l'espère, quelle que soit la dot que la naissance lui ait offerte et malgré les contraintes inhérentes à un milieu d'appartenance, à la maladie, au handicap ou autres fragilités. Être considéré comme une charge et ne pas exister, c'est la même chose : une diminution de soi, une forme de mort sociale. Aussi, en un temps où les formes d'indifférence se multiplient, la visée inclusive amène-t-elle à interroger en profondeur notre réalité sociale : quelle part effective la société consacre-t-elle à ceux qui sont tenus hors des espaces de reconnaissance familiaux, sociaux, professionnels ?



L'accès aux droits est au fondement de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU que la France a ratifiée en 2010. Pourquoi et avec quels enjeux ?

Question névralgique car, par-delà le credo humaniste de l'égalité, perdurent des privations contraires au droit naturel de l'humanité. Elles maintiennent dans un statut minoritaire ceux qui en sont victimes : les personnes en situation de handicap, mais aussi les membres d'autres groupes privés de droits, pourtant si revendiqués pour soi-même. Le primum movens est de retrouver le sens du patrimoine humain et social commun. Une société inclusive est celle où nul, quels que soient les aléas de la naissance ou du cours de la vie, n'est ni exproprié de la demeure commune, ni déshérité de sa part du capital collectif, dont le corpus de droits fondamentaux fait partie. Tant qu'il y aura place pour les exclusivités en matière de droits, le contrat inclusif ne sera pas rempli.

Les familles appellent de leurs vœux une école inclusive. À quels écueils se heurte-t-elle ?

Le risque pour l'École est de « faire de l'inclusion » sans être inclusive. Être inclusif ne consiste pas à placer à l'intérieur d'une classe des enfants prétendument extérieurs, c'est autoriser chacun d'eux à apporter sa biographie originale et sa propre contribution à la vie éducative, favoriser le déploiement de ses potentiels, permettre la réalisation de son parcours de vie singulier. C'est lui octroyer le droit de se différencier et de devenir avec les autres, sans être ni séparé d'eux, ni assimilé par eux. Ce droit d'enfance ne peut souffrir aucune hypothèque. Or, dans une poussée de fièvre inclusionniste, la quantité prend le pas sur la qualité : des enfants sont en inclusion côté jardin et en exclusion côté cour. Ils se voient marginalisés à l'intérieur et en quelque sorte désaffiliés. L'école inclusive n'est rien sans inclusivité du milieu, sans ajustement à la diversité des besoins et des projets, sans manières adaptées d'accessibiliser les savoirs et sans formation des professionnels. L'ambition inclusive l'exige.

LES TROIS PRINCIPALES DEMANDES DE NOUS AUSSI, (ASSOCIATION D'AUTOREPRÉSENTATION)

Travail, logement et vie sociale : Les priorités selon Sophie Martinez.

Sophie Martinez est la déléguée permanente de la délégation de Nous Aussi – Joinville - St Maur. Cette délégation développe ses activités pour promouvoir l'accès à la vie citoyenne et sociale des personnes en situation de handicap intellectuel.

Trait d'Union lui a posé la question de ce qui lui semblait le plus prioritaire pour une vie plus inclusive.

Deux domaines devraient évoluer pour mieux inclure les personnes concernées :

- Le travail

Le passage de l'ESAT vers les entreprises ordinaires devrait être mieux accompagné, y compris après le recrutement. La possibilité de non-réussite ne pouvant être exclue, le droit au retour en ESAT devrait aussi être garanti.

- Le logement et la vie sociale.

C'est aussi un point essentiel et la délégation de Nous Aussi regarde avec beaucoup d'intérêt les possibilités de location de logements sociaux accompagnés par une Aide à la Vie Partagée (AVP).

Sophie Martinez dit aussi qu'il faudrait repenser totalement les règles concernant les tutelles. Elles lui paraissent, dans la pratique, non respectueuses de la personne protégée.

UNE SURPRISE POUR LA RENTRÉE

Le self installé au mois d'août, pendant les vacances, vu par les jeunes de l'IME des Bords de Marne.

Tous les murs ont été repeints en blanc et gris clair. Les meubles ont changé : il y a des nouvelles chaises et des nouvelles tables. Il y a des chaises hautes pour des tables hautes de 2 personnes.

Les éducateurs ne nous servent plus : on remplit notre plateau tout seuls. Mathilde et Lurdes, les maîtresses de maison, nous aident pour le plat.

On choisit les places qu'on veut sur des tables de 4.

On se croirait au collège. La différence c'est qu'on ne choisit pas notre entrée, notre plat et notre dessert. Ce sera plus tard on nous a dit.

C'est pratique de prendre son plateau avec son assiette, son verre, ses couverts. Après le repas il faut tout ranger sur les chariots.

La nourriture pourrait être meilleure mais sinon c'est super ! Les petits et les grands sont très contents !

Les reporters du JDBM sont allés interviewer des jeunes au moment du repas :

Nicolas : « Que pensez-vous du self ? »

Victoria : « Ça montre qu'on est des grands. On avait demandé un self au CVS. On prend notre plateau, on s'installe où on veut et on mange entre jeunes, c'est beaucoup mieux ! »

Lydia : « C'est mieux qu'avant. C'est pratique avec les plateaux. »



Une autre avancée au sein de l'IME

Le 9 juin 2021 était inaugurée la salle de détente et de sports mise en place grâce au don récolté par les Mimosas du Cœur organisé par le Lions Club Saint Maur Alliance. Un grand merci à ce généreux donateur qui a permis la réalisation du projet.

Johana : « Avec les chaises et les tables, la peinture, c'est plus beau. »

Georgia : « Je mangeais dans un self dans mon ancienne école. C'était différent. Il y avait des entrées, des plats et des desserts différents. Mais ici c'est mignon, c'est plus petit. »

Macangbe : « Je suis contente, j'adore ! J'aime bien choisir ma place. Et c'est joli, c'est tout blanc. »

Randa : « C'est mieux parce qu'on fait nous-mêmes notre plateau. Avant c'était dans des plats. »

Nouveaux arrivés

Mme DAHMANI Souad,
Cadre de santé au Samsah/Fam/MDO
de la pointe du Lac, arrivée le 05/07/2021

Mme LEGALL Lucie, psychologue au Samsah
de la pointe du Lac, arrivée le 06/04/2021

Mme BAULON Isabelle,
psychologue au Foyers de Saint-Maur,
arrivée le 18/05/2021

Dr CHARLERY Yannic,
Médecin à la Mas des Oliviers,
arrivé le 03/09/2021

Mme GHARNOUTI Myriam,
cadre de santé à la Mas des Oliviers,
arrivée le 06/09/2021

M. HOULLIER Pierre-Louis, chargé de mission
au siège, documentaliste arrivé le 1^{er}/06/2021

M. DURANT Olivier, chargé de mission au siège –
Innovation - Recherche – Développement au siège
arrivé le 1^{er}/09/2021

Mme ZEBO Dominique, directrice de l'ATVM, arrivée
le 30/08/2021

Mobilité / promotion interne

Mme ROUAULT Maude, directrice Foyers de Saint-Maur,
arrivée le 14/06/2021

Mme ABBASSI Hoyam, arrivée le 18/06/2021

Mme ALIZON Nadine, Cheffe de service à l'E'EP
le Petit Château

REZZAG Fatiha, Cheffe de service à Domus

L'IME DES JONCS MARINS DEVIENT L'IME BEL AIR

Livraison et déménagement imminents !

A quelques semaines de la livraison du bâtiment, l'impatience des enfants et des collaborateurs est à son comble.

Nous vivons l'aboutissement de nombreuses années de travail acharné et d'aventures (recherche de terrain, de financement, écriture du projet, conceptualisation, construction, ameublement).

Au-delà d'un nouveau bâtiment, l'IME BEL AIR portera des projets novateurs et inclusifs en lien avec l'évolution de notre secteur.

61 ans d'histoire, 3 déménagements, 3 changements de noms !

L'IME Bel Air est sans aucun doute à l'image de son histoire : dynamique et en mouvement. Au fil des décennies, l'évolution des agréments, des lieux et des projets prouve son sens de l'adaptation.

L'ensemble du projet architectural a été pensé pour répondre aux besoins des enfants (sécurité,



structuration, sensorialité etc...) et aux évolutions prévisibles en s'ouvrant sur son environnement (projets croisés avec la ville) et aux avancées scientifiques.

Lina BAH

Directrice de l'établissement

L'EXTENSION DU CAJ CLAIR MARIN DES FOYERS DE SAINT-MAUR

Un établissement avec un rôle passerelle vers le travail.

Le Centre d'Accueil de Jour (CAJ) Clair Marin des Foyers de St-Maur accueillait, jusqu'en janvier 2021, huit personnes en situation de handicap mental et/ou psychique à partir de 18 ans.

Suite à un projet d'extension, depuis janvier 2021 et juin 2021, le CAJ a pu accueillir 28 adultes en situation de handicap au sein des locaux des Foyers de St-Maur. L'équipe pluridisciplinaire s'est également agrandie passant de 2 à 6 éducateurs, une coordinatrice, une psychologue, une cheffe de service...

Les usagers accueillis, sortants pour la plupart d'IME, sont répartis dans 5 salles dédiées aux ateliers et aux activités éducatives, dont une, pour un groupe de 10 personnes ayant un projet d'insertion professionnelle. L'objectif pour ces 10 personnes est de faciliter leur parcours d'insertion professionnelle, en fonction du projet de chacun.

Pour ce groupe de personnes, le CAJ a donc un rôle

de passerelle vers le travail et propose à ces usagers, d'une part des ateliers professionnels et d'utilité sociale et d'autre part des activités axées sur l'expression artistique (arts plastiques, théâtre, littérature, chant, musique...), corporelle (activités sportives) favorisant leur bien-être.

Les 18 usagers ne s'inscrivant pas actuellement dans un projet professionnel sont accompagnés autour d'activités éducatives et d'utilité sociale, dans un registre adapté à leur projet personnalisé. Toutefois, l'ensemble des usagers ne forment qu'un seul groupe avec des activités similaires en dehors des ateliers professionnalisant.

Le respect du parcours individualisé est au cœur de l'accompagnement du CAJ Clair Marin.

Fatiha REZZAG

Coordinatrice du CAJ Clair Marin

UN DOUBLE DÉFI POUR L'ESAT DE ROSEBRIE

Réaliser un buffet déjeunatoire pour 100 convives et avec un thème «imposé »



Le défi a été relevé avec brio à l'occasion du colloque d'Apogei 94 « dessine-moi l'inclusion » du 2 octobre 2021. Ils étaient fiers nos travailleurs de participer à surprendre par des mélanges improbables comme une noix de foie gras entourée de barbe-à-papa ou un fondant de chocolat avec une petite explosion en bouche de pétillant. Et pour l'ESAT de Rosebrie et Sodexo, cet événement a été un moment fort de partage et une immense fierté de voir la surprise et le plaisir des convives.

Evelyne COCOT

Directrice de l'Esat de Rosebrie

« AUTHENTIQUE »

Le handicap mis en valeur sur la ville de Saint Maur des Fossés par une exposition photos qui a rencontré un grand succès.

Le 1^{er} Juillet dernier l'IME des Bords de Marne et les Foyers de Saint Maur se sont regroupés aux côtés des autres structures saint-Mauriennes pour célébrer la clôture de l'exposition photos « Authentique » dont le thème était l'Autisme.

Cette exposition organisée à l'initiative de la ville de Saint Maur avec la participation des structures médico-sociales de la commune, avait pour but de mettre en valeur les personnes en situation de Handicap dans leur environnement quotidien : lieu de vie, de loisirs, d'apprentissage ou de travail.

Les photos ont été exposées pendant un mois autour de l'Hôtel de ville. Elles étaient réalisées par une Maryline Fontaine, une photographe saint Maurienne que nous saluons pour sa sensibilité, la grande qualité de son travail ainsi que pour le cadeau fait aux familles.

Cette cérémonie a débuté par une introduction d'Hélène LERAITRE, maire adjointe en charge des affaires sociales et du handicap.

En plus de cette exposition la cérémonie souhaitait mettre en valeur le travail des jeunes de l'IMPRO qui, en partenariat avec les équipes techniques de la municipalité, entretiennent les jardins du parvis de l'hôtel de ville. Hélène LERAITRE a offert à chacun d'eux un chapeau de jardinier

aux insignes de la Ville en récompense du travail effectué. Nous avons pu admirer ce travail au cours de la visite puisque les panneaux photos étaient installés dans les jardins de la mairie. Les jardiniers de la ville responsables de notre petite équipe étaient présents et ont témoigné de l'investissement des jeunes et leur intégration au sein du groupe.

Sylvain BERRIOS, Maire de Saint Maur, a rejoint la cérémonie pour effectuer avec les familles le parcours de l'exposition commentée par Maryline FONTAINE, Nathalie JEHL, éducatrice spécialisée, et le personnel de la mairie en charge de nos apprentis.

La cérémonie s'est terminée par des échanges autour d'un vin d'honneur dans la grande salle de la mairie de Saint Maur.

Un grand Merci à Sylvain BERRIOS, à son Conseil Municipal, à Hélène LERAITRE et Lucile DENIAU pour cette exposition. Merci également pour la place accordée à l'inclusion dans la politique publique de la Ville de Saint Maur.

Françoise BOUCHEL,

Alexandre RAHIMI administrateurs



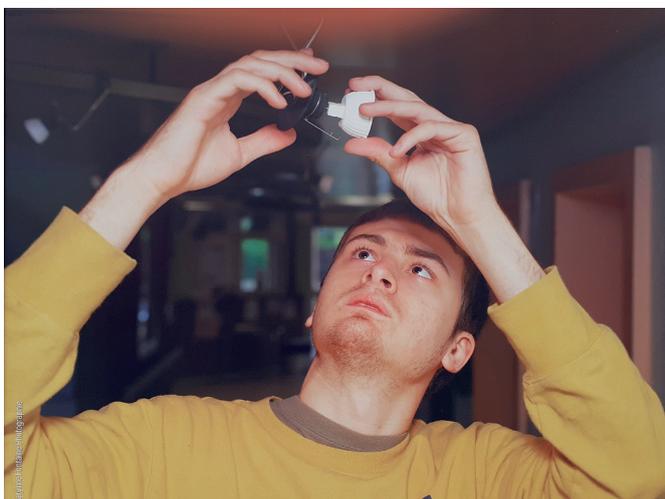
Témoignages



Remise du chapeau de jardinier



La visite de l'exposition avec Sylvain Berrios, Hélène Leraître et Maryline Fontaine



Lorris apprenti électricien à la Mairie de Saint-Maur



Corinne travaille à l'ESAT de Joinville-le-Pont

ÉVALUATION QUALITÉ EN 2020 À APOGEI 94

L'objectif : Procéder à des améliorations en identifiant nos points forts, nos points faibles.

L'évaluation de la satisfaction et de la qualité de nos accompagnements est au cœur des préoccupations du conseil d'administration et de la direction générale d'Apogei 94. C'est pourquoi, il y a quelques mois, l'association a mené une grande enquête auprès des personnes accompagnées et des familles. L'objectif n'était pas de s'attribuer des médailles mais d'identifier nos points forts et nos points faibles et d'en déduire ce que l'on peut améliorer.

1057 réponses ont été collectées provenant à 72% de personnes accompagnées et à 28% d'aidants et de familles réparties sur tous les établissements. Merci à tous les participants, votre contribution nous aide à progresser. Le résultat global montre un taux de satisfaction moyen de 79% composé de :

- 91% pour l'accueil et l'admission
- 84% pour les locaux et le matériel
- 73% pour les accompagnements

L'analyse du questionnaire fait ressortir des points forts et des points à améliorer :

Les points forts :

- 1 La qualité de l'accueil (admission, visite, entretien...)
- 2 La connaissance des professionnels
- 3 L'accompagnement
- 4 Le respect de l'intimité

Les pistes d'amélioration :

- 1 La qualité des repas
- 2 La connaissance de l'association par les personnes accompagnées
- 3 La connaissance ou la compréhension de mon projet personnalisé
- 4 Le fonctionnement et les résultats du CVS par les personnes accueillies

Tous ces résultats seront repris dans des plans d'actions pour obtenir une meilleure satisfaction lors de la prochaine enquête. Les points 1 et 4 font déjà l'objet de décisions concrètes puisque le contrat Sodexo a été renégocié début 2021 avec une demande d'amélioration dans la qualité des repas livrés. Un plan de formation au fonctionnement des CVS a été conçu et sera proposé à tous les participants des CVS d'ici fin 2021 et sur 2022.

Les points 2 et 3 sont encore à l'étude

Les détails de cette enquête sont disponibles auprès de Mme Romieu, responsable du plan d'action qualité au sein d'Apogei 94.

Pierre-Yves MERIAUX
Administrateur

L'ACCUEIL DU FAM DE LA MAISON DES ORCHIDÉES SUR LA POINTE DU LAC À CRÉTEIL.



Le FAM de la Maison des Orchidées (MDO), qui accueille 8 personnes en situation de polyhandicap, avait pour obligation de quitter son emplacement d'origine pour des

locaux aux nouvelles normes d'accueil. Il devait également pouvoir bénéficier d'un suivi santé et soins, c'est chose faite depuis son arrivée en juin 2021 sur le site de la Pointe du Lac.

Dans ce nouvel environnement, le projet se poursuit avec tout d'abord des activités proposées grâce à l'accès des salles du site : salle SNOEZELEN avec deux professionnelles formées, salle de sport pour l'atelier rééducation fonctionnelle animé par la kinésithérapeute, salle informatique pour un atelier de remédiation cognitive et salle esthétique. Certaines activités se poursuivent comme l'atelier musique animé par un intervenant extérieur.

Il s'agit aussi de maintenir toutes les activités extérieures dont le FAM de la MDO bénéficiait : maintien des lieux, des partenaires afin de garder un maximum de repères.

Du nouveau en octobre, c'est la randonnée en forêt du vendredi, proposée par « APAdegéant » qui sera désormais ouverte aux personnes en fauteuil, comme nous le faisons déjà pour la piscine et l'équithérapie.

Il s'agit enfin de bénéficier de l'équipe médicale, Infirmière et médecin, en lien avec les aides-soignantes du service et la psychomotricienne. Arrivée en septembre, celle-ci propose des prises en charge individuelles ainsi que des temps de balnéothérapie au bassin de la Mas des Oliviers.

Nous souhaitons donc une bienvenue sur la Pointe du Lac, pour la poursuite du projet de la Maison des Orchidées, à son propre rythme, avec ses propres choix. Ce n'est donc ni une fin, ni un début, c'est une suite de la belle histoire qui a commencé 30 ans auparavant, à laquelle nous associons bien entendu les familles et les personnes accueillies qui y ont œuvré depuis l'ouverture !

Anne RIBAU,
Cheffe de Service, et Thierry CROSNIER,



JE T'HAIME

Les Drôles De Compères dans les salles de cinéma.

Sur l'année 2020 à 2021, Les Drôles De Compères ont réalisé pour la première fois, un film qui aborde les violences conjugales et psychologiques envers les femmes et aussi les hommes.

Ce film d'une heure trente qui permet de sensibiliser sur le sujet des violences intrafamiliales est joué par des comédiens en situation de handicap mental et psychique.

C'est l'histoire de Virginie, une artiste, mère d'une fillette de sept ans, et mariée à Fred depuis dix ans. Elle vit sous l'emprise psychologique de son mari qui ne manque jamais de l'humilier dans leur intimité. Virginie entourée de sa famille aimante, d'une amie égocentrique et d'un professeur extravagant, luttera pour ne pas sombrer.

Traitant d'une thématique complexe, ce travail aborde les différentes questions qui peuvent se poser. L'accompagnement de chaque comédien en raison de la thématique est essentiel afin de veiller à leur bien-être tout au long du tournage.

Au mois de juin 2021, la troupe a pu diffuser JE T'HAIME au cinéma « Les 4 Delta » de Saint Maur. Le public était au rendez-vous et notre joie immense. A la fin de la projection les comédiens ont eu l'occasion d'échanger avec le public et d'apprécier les réactions positives des spectateurs.

Le film a été diffusé à trois reprises dans cette salle. Nous remercions sincèrement la Ville de St Maur pour ces trois projections et pour le prêt des jardins de la Villa Médicis. Merci également à son Service Animation qui en raison d'une météo capricieuse ce jour-là a installé au débotté des barnums indispensables pour prolonger la soirée autour d'un cocktail.



Un échange a eu lieu avec chacun des comédiens pour que ces derniers puissent exprimer leur ressenti après une première expérience de cinéma.

D'autres diffusions sont prévues dans plusieurs lieux d'ici la fin d'année à la fois pour sensibiliser le public et faire partager le travail effectué par **LES DRÔLES DE COMPÈRES (LDDC)**.

Mehdi NTOLA

Metteur en scène de la troupe

